

En: 05 OCT. 2022
Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune
de Couzeix
N° 202200544

Le Président de Limoges Métropole,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles
L.151-40, R.151-18 et L.151-22,
Vu le délibération en date du 26 février 2014 approuvant
le Plan local d'urbanisme de Couzeix,
Vu le plan de l'urbanisme, notamment l'article
L.151-40,
Vu notamment les dispositions annexes,
A DÉCRÉTÉ, sur le vu de son conseil à jour les
annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Couzeix.

ARRÊTÉ

Article 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix sont mises à jour en ce
qui concerne, notamment, les annexes 1 et 2. Le plan de l'urbanisme est ainsi modifié.

Article 2. Le plan de l'urbanisme est ainsi modifié en ce qui concerne la disposition des parcelles à la suite
des parcelles à la suite de la commune de Couzeix.

Article 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Couzeix et au siège de Limoges Métropole,
délivré en deux.

Fait à Limoges, 19 rue Bernard PAULISTE, le 05 OCT. 2022

Le Président,

Gilles GUYOT

Pour le Président
Pour le Maire
Le Maire de Couzeix
M. Jean-Philippe ROQUES

Publié le: 05.10.2022



ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Couzeix

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200544_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_COUZEIX.pdf
(.pdf, 251,3 Ko)



TÉLÉCHARGER